

Appel à candidatures : résidences de recherche artistique 2027

La Ville de Fribourg poursuit son soutien à la recherche et au développement artistiques. Elle s'associe à différents lieux et institutions locales pour proposer des résidences de recherche aux artistes de la ville. Un appel à candidatures est lancé jusqu'au 11 octobre 2026.

Ce dispositif de soutien à la recherche artistique connaîtra sa 5^{ème} édition en 2027. Il est mis en place par le Service de la culture de la Ville de Fribourg en partenariat avec des institutions de la ville renouvelées chaque année. Pour 2027, il s'agira des lieux suivants :

- Kunsthalle Friart Fribourg
- MIAM Immersive Space
- Domaine de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, à Riex
- Studio Danse+
- L'Atelier

L'objectif est multiple : il s'agit à la fois de mieux soutenir l'ensemble du cycle de vie des productions culturelles par un soutien à la recherche artistique (en valorisant cette étape), de proposer des espaces de travail spécifiques (équipement, cadre, infrastructures, etc.) distincts d'un atelier usuel, et de renforcer les connexions au sein du tissu culturel local.

Ces résidences n'ont pas pour but de produire des œuvres finies, mais de pouvoir se livrer à diverses expérimentations artistiques selon les possibilités offertes par les lieux. Les artistes pourront également proposer un moment d'ouverture publique afin de présenter et promouvoir le travail de recherche inhérent à leur pratique.

Modalités de participation

Les résidences de recherche sont ouvertes en priorité aux artistes et acteurs·trices culturel·les domicilié·es en ville de Fribourg ou qui entretiennent des liens étroits avec les milieux culturels de la ville. Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues. Les projets peuvent inclure jusqu'à trois personnes par jour de travail. Les artistes ayant déjà bénéficié de résidences de recherche peuvent postuler pour un nouveau projet. Ce dispositif étant destiné à soutenir la recherche et le développement artistiques, les projets de création ne seront pas pris en compte.

Les critères de sélection se fondent notamment sur la carrière et la démarche artistique, les qualités formelles et conceptuelles du projet et la pertinence pour l'artiste d'effectuer une résidence de recherche.

Les lauréat·es seront choisi·es par un jury composé de membres du Service de la culture, de représentant·es des institutions partenaires et d'expert·es issu·es des milieux culturels.

Dates et durée de résidence

Les résidences se dérouleront durant toute l'année 2027 et peuvent durer de 10 à 30 jours par projet de recherche. Si la candidature est retenue, les dates de résidence seront convenues entre l'institution et les artistes concerné·es. Il est possible, dans la plupart des cas, de répartir les jours de résidence sur plusieurs périodes pendant l'année.

Rémunération

Les artistes sont salarié·es par les institutions partenaires, la Ville de Fribourg en assumant la prise en charge financière (la rémunération et la part employeur des cotisations sociales). Le salaire journalier est de CHF 250.- bruts/personne/jour pour les personnes salarié·es et de CHF 280.-/personne/jour pour les personnes ayant le statut d'indépendant·es. Le nombre de participant·es est limité à 3 personnes (maximum) rémunérées par jour de résidence. Tout autre besoin ou frais supplémentaire sera à la charge des participant·es (dont les frais de repas, transport, etc.).

NB : cette limite de 3 personnes inclut l'éventuel soutien externe (ingénieur·e son, lumière ou autre, expertise externe, etc.).

Informations pratiques

Durant l'appel à candidatures, une permanence du Service de la culture se tiendra le 5 octobre 2026 de 17h à 18h. Le Service de la culture se tient par ailleurs à disposition pour répondre à toute question par téléphone ou par courriel.

À la suite de la tenue du jury, une rencontre d'information entre les artistes retenu·es, les institutions partenaires et le Service de la culture se tiendra le **25 novembre 2026 à 17h**.

Dossier de candidature

La sélection s'effectue sur dossier, le formulaire de dépôt des candidatures se trouve à l'adresse www.myfribourg-culture.ch (Nouvelle requête > Discipline artistique > Résidences de recherche et développement (Ville de Fribourg)).

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au dimanche 11 octobre 2026. Le dossier de candidature doit être remis en un seul document au format numérique (PDF) et doit inclure :

- Un projet de recherche ou de développement artistique (**3 pages maximum**)
- Une présentation des artistes et personnes impliquées dans le projet de résidence (maximum 3 par jour), en incluant notamment les liens avec la ville de Fribourg (CV et biographie artistique, site internet, ...)
- La période, le nombre de jours (entre 10 et 30) et le(s) lieu(x) de résidence souhaité(s)
- Une évaluation de la rémunération totale des personnes impliquées selon leur statut (indépendant·e ou salarié·e) et les conditions spécifiées ci-dessus
- Une éventuelle proposition de point de contact avec le public

Informations de contact

Ville de Fribourg – Service de la culture

Juan Diaz, chef du Service de la culture, 026 351 71 45, juan.diaz@ville-fr.ch

Jules Raynal, chef du secteur Promotion culturelle, 026 351 70 94, jules.raynal@ville-fr.ch

Lieux de résidence partenaires

- Kunsthalle Friart Fribourg : Kathrin Bentele, directrice artistique, k.bentele@friart.ch et Estelle Negro, directrice administrative, e.negro@friart.ch, 026 323 23 51
- Domaine de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg : Adeline Dessinet, coordinatrice responsable, 026 351 78 07, adeline.dessinet@ville-fr.ch
- MIAM : Maxime Barras, président de l'association, 079 321 18 54, contact@miam.space
- Studio Danse+ : Nicole Morel, présidente de l'association, 079 504 21 66, info@studiodanseplus.ch
- L'Atelier : Gabrielle Haymoz, coordinatrice du Labo urbain, 026 351 70 93, labo.urban@ville-fr.ch

Description des lieux et contraintes techniques

Le tableau ci-après résume les contraintes spécifiques à chaque lieu de résidence :

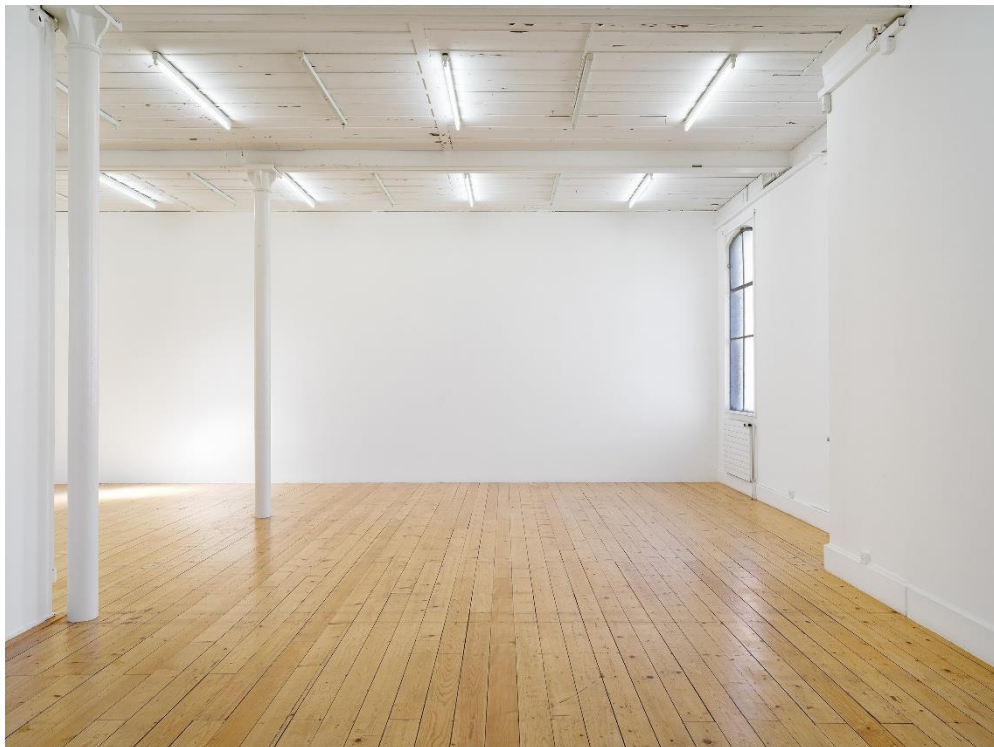
Institution	Périodes de résidence possibles	Possibilité de musique amplifiée	Possibilité d'hébergement	Remarques
Kunsthalle Friart Fribourg	- du 2 août au 26 août 2027	Non	Oui	Appartement de 1 pièce avec petite cuisine et un lit ; douche et toilettes à l'étage inférieur, au niveau des bureaux. Pas d'accès PMR
MIAM	- du 1er au 16 avril 2027 - du 5 juillet au 1er octobre 2027	Oui	Non	
Domaine de la Bourgeoisie (Riex)	- du 1er janvier au 31 mars 2027 - du 1er au 31 août 2027 - du 1er novembre au 31 décembre 2027	Non	Oui (cette possibilité est offerte compte tenu du lieu de résidence)	Appartement de 3.5 pièces (cuisine, salle d'eau, dortoir) Pas d'accès PMR Pas de WiFi
L'Atelier	- de février à décembre 2027	Non	Non	
Studio Danse+	- du 8 au 14 février 2027 - du 26 mars au 11 avril 2027 - du 12 juillet au 25 août 2027 - du 18 octobre au 1er novembre 2027 - hors de ces périodes, du lundi au vendredi jusqu'à 17h et le week-end sans contrainte horaire.	Oui	Non	

KUNSTHALLE FRIART FRIBOURG

La Kunsthalle Friart est situé au cœur de la Basse-Ville (Petites-Rames 22). Elle a deux salles vides à disposition : un premier espace d'environ 190 m² et un deuxième espace d'environ 100 m². L'endroit, dédié à production et la présentation de l'art contemporain et des pratiques artistiques actuelles, compte aussi avec un petit atelier dans les combles où des nouvelles œuvres peuvent être conçues.



Salle du rez-de-chaussée. Crédit photo : Cedric Mussano



Salle du premier étage. Crédit photo : Cedric Mussano

L'endroit est équipé comme suit :

- outils disponibles pour le montage des œuvres ;
- projecteur et haut-parleurs ;
- petit atelier situé dans les combles ;
- possibilité d'hébergement dans un appartement simple, équipé d'une cuisine et d'un lit, avec une douche au même étage que les bureaux de l'équipe de la Kunsthalle.

En raison de la configuration historique des lieux, la Kunsthalle n'est malheureusement pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les horaires de travail sont flexibles entre 8h00 et 20h00.

Plus d'informations : www.friart.ch

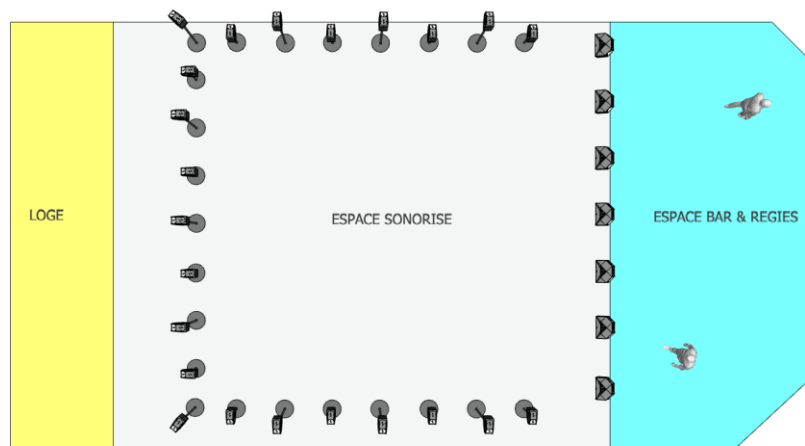
MIAM

MIAM est situé à la Caserne de la Poya (Avenue du Général-Guisan 1). Avec une salle de 200 m² aménagée dans un ancien bunker, MIAM est doté des dernières technologies de diffusion sonore immersive. Dédié à la production contemporaine et interdisciplinaire, il est au service des organismes culturels locaux, régionaux et internationaux.

L'endroit est équipé comme suit :

- technologie immersive AFC (manipulation de jusqu'à 128 objets sonores ou pistes dans un espace tridimensionnel) et 32 haut-parleurs (distribution périphérique avec deux couronnes de 12 haut-parleurs, 8 points de diffusion modulables) ;
- infrastructure pour l'éclairage professionnelle, mais avec peu de projecteurs (console virtuelle et câblage DMX) ;
- moquette et rideaux noirs ;
- capacité de 70 places assises, 35 chaises longues, 100 personnes debout ;
- atelier technique et backstage ;
- possibilité d'utiliser un micro-ondes et frigos à disposition ;
- accès PMR.

Pour des résidences nécessitant les technologies sonores immersives et multicanales, un accompagnement du sonographe du MIAM, Jocelyn Raphanel, est nécessaire. Cette participation devra être intégrée au budget de la résidence sous la forme de journée(s) de travail d'une personne externe. Pour une installation en deux canaux stéréo seulement, un accueil technique de base est fourni. Pour de la création lumière, prévoir un accompagnement d'au moins une journée avec l'un des techniciens de l'espace.



Plus d'informations : www.miam.space

DOMAINE DE LA BOURGEOISIE DE LA VILLE DE FRIBOURG, À RIEUX (VD)

Le domaine viticole de la Bourgeoisie à Rieux (Vaud), situé sur les coteaux du Lavaux, produit du vin depuis 1362. L'appartement des vignerons se trouve sur les hauts du village de Rieux, dans une bâtisse du 14ème siècle habituellement utilisée pour loger les saisonniers du domaine.



L'appartement dispose d'un équipement rudimentaire comprenant un séjour (table et chaises), une petite cuisine avec four micro-ondes et plaques électriques, une salle d'eau avec douche et deux chambres avec des lits d'appoints. Situé sous les combles, il bénéficie de peu de lumière naturelle et peut être froid en hiver. Des radiateurs d'appoint sont disponibles mais ne permettent pas d'obtenir une température élevée. Il n'y a pas de wifi, ni de place de parc ou d'accès PMR.



Plus d'informations :
www.domainebourgeoisie.ch

L'ATELIER

Situé au cœur du quartier du Bourg, à la place Notre-Dame, L'Atelier est un des plus vieux bâtiments de la ville de Fribourg (XIII^e siècle). Tout au long de l'année, les cinq niveaux abritent une riche programmation : expositions, concerts, conférences, ateliers créatifs, etc., sont ouverts à tous et toutes, habitants·tes et personnes de passage.

Il compte avec trois espaces pouvant être utilisés dans le cadre d'une résidence de recherche, d'environ 200 m² chacun.

L'endroit est équipé comme suit :

- équipement disponible pour du bricolage simple, la mise en place et l'accrochage d'œuvres.

Les artistes accueilli·es à L'Atelier sont invité·es à proposer une ouverture de résidence publique, dont la forme est libre et à convenir avec l'équipe en place.

Plus d'informations : www.ville-fribourg.ch/culture/latelier

STUDIO DANSE+

Le Studio Danse+ est situé à la Maison des Artistes de Givisiez (Rue Jean Prouvé 8). Avec une infrastructure de 190 m², l'espace peut être utilisé pour la pratique de la danse et du mouvement, ainsi que pour toute autre pratique s'épanouissant dans un espace généreux.

Le foyer de la Maison des artistes est doté d'une grande cuisine et d'une terrasse à disposition au rez-de-chaussée. Un studio d'habitation tout comme un atelier bois peuvent être loués en sus.

L'endroit est équipé comme suit :

- plancher de danse amortissant et tapis de danse noir ;
- barres de danse classique ;
- miroirs pouvant être occultés ;
- installation sonore ;
- piano ;
- gril technique ;
- beamer et écran TV sur pied ;
- rideaux assombrissants ;
- tables et chaises ;
- toilettes, douches et vestiaires au même étage.

Plus d'informations : www.studiodanseplus.ch